

(1) Les tags : dégradation ou expression ?



Le taggage est une activité réprimée par la loi :

- peine allant jusqu'à deux ans de prison et 30 000 F d'amende, même pour les mineurs ;
- remise en état des biens salis aux frais du «tagger,,ou de ses responsables légaux.

Pourtant, certains considèrent les «tags» comme une expression artistique et des collectivités ont ouvert des lieux d'exposition aux «taggers».

Quels sont les aspects positifs et les aspects négatifs du «taggage» ?

Positif

Négatif

Les «tags» salissent les murs. Que faudrait-il faire selon vous pour résoudre ce problème tout en respectant la liberté d'expression et de création ?

(2) Liberté de pensée



«Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a le droit d'asile sur tout le territoire de la république» Préambule de la Constitution de 1946
Qu'en pensez-vous?

(3) Liberté de boire et de fumer?

«Si un individu consomme exagérément de l'alcool [...] il porte atteinte à son propre corps ; en perdant le contrôle de lui-même, il risque, par exemple, s'il conduit en état d'ivresse, de provoquer la mort d'autres personnes. [...]

Si quelqu'un dans notre entourage se met à boire de manière excessive, devons-nous, au nom de la liberté, le laisser faire ? Ne devons-nous pas au contraire l'empêcher de perdre la sienne ? Un homme ivre, quoi qu'il puisse en penser lui-même, est-il encore un homme libre ?

L'usage de stupéfiants (de la drogue) est à l'origine de drames. Un drogué devient esclave de la drogue ; il perd sa liberté et peut être amené à commettre de graves délits pour satisfaire son vice ; il finit parfois par y perdre la vie.»

D'après Jean-Luc Moreau, La Liberté racontée aux enfants,

éd. Enfance heureuse, 1986.

La drogue libère ou emprisonne?